

AVIS D’AFFICHAGE

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

PROFESSEUR D’EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

SECONDAIRE :

Remplacement à mi-temps 10 heures / semaine

DESCRIPTION SOMMAIRE : Sous l’autorité de la direction du Collège, l’enseignant assume une tâche qui doit s’inscrire dans le projet éducatif et pédagogique du Collège afin d’assurer à l’élève la formation intégrale (instruction et éducation) à laquelle il a droit.

QUALIFICATIONS EXIGÉES : Être titulaire de l’Éducation nationale française ou être titulaire d’un brevet ou d’un permis d’enseignement délivré par le Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du Québec. Une excellente connaissance des programmes français est essentielle, de même qu’une parfaite maîtrise de la langue française, à l’oral et à l’écrit. Une expérience significative en enseignement de ces programmes serait un atout.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT :

Selon le classement établi au sein de la convention collective en vigueur

PRISE DE FONCTION : 26 août 2019

PÉRIODE D’AFFICHAGE

DU 3 au 24 mai 2019 INCLUS

Prenez note que les employés intéressés doivent soumettre leur candidature à travers le portail administratif.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Collège international Marie de France souscrit à un programme d’accès à l’égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées et invite les personnes handicapées à leur faire part de leurs besoins d’adaptation.

L’emploi du masculin singulier est utilisé pour alléger le texte. Tous les postes sont également proposés aux hommes et aux femmes.